

Interpellation

Que peut faire Prilly contre les nuisances sonores de la Blécherette ?

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

L'Association de défense des riverains de la Blécherette (ADRB) a publié en septembre 2021 un *Livre blanc des nuisances de l'aérodrome de la Blécherette*. Dans ce document, l'ADRB dénonce notamment les nuisances sonores causées par l'aéroport lausannois et son non-respect du cadastre d'exposition au bruit. Ce cadastre, rendu public par l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) en septembre 2009, a été élaboré à partir de données remontant à 2001. Il en ressort qu'à cette époque, Prilly était située en périphérie de la zone exposée au bruit des avions, moins de 40% des décollages se faisant alors vers le sud.

Depuis lors, la situation a fondamentalement changé, puisqu'une majorité des décollages se fait vers le sud et que le nombre d'avions bruyants a augmenté. Les Prilliéranes et Prilliérans sont ainsi exposés désormais aux nuisances sonores provoquées par les mouvements d'avions de la Blécherette au même titre que les autres riverains de l'aéroport.

Préoccupés par les faits exposés dans le *Livre blanc* de l'ADRB, nous souhaitons poser à la Municipalité les questions suivantes :

1. La Municipalité a-t-elle connaissance du *Livre blanc* de l'ADRB ?
2. Entend-elle prendre position vis-à-vis de celui-ci, par exemple dans un courrier adressé à l'aéroport ?
3. A-t-elle l'intention d'effectuer des mesures sonores dans les zones habitées de Prilly les plus proches de l'aéroport pour vérifier que les nuisances sonores sont contenues dans les limites prévues par le cadastre du bruit ?
4. La Municipalité dispose-t-elle de moyens lui permettant d'exiger que l'aéroport se conforme à son engagement, pris en 2018, de limiter les nuisances sonores, notamment en plafonnant les décollages vers le sud à 40% au maximum ?
5. Si oui, a-t-elle eu recours à de tels moyens ou compte-t-elle le faire ?

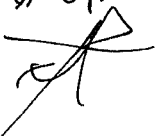
Nous remercions d'avance la Municipalité pour ses réponses.

Pour le groupe des Vert·e·s,

Antoine Viredaz

Antoine Viredaz



Christophe PORTE


J. Waeng Desponds

Hergaux Brunner
